

Tel-Aviv plage : le sionisme et la France

Comité Action Palestine (août 2015)

Le sionisme est à l'honneur ce mois d'août en France. La mairie de Paris organise un Tel-Aviv plage. A l'été 2014, l'entité sioniste commettait un nouveau massacre avec le martyre de plus de 2000 Palestiniens dont au moins 550 enfants. Partout dans le monde, cela a provoqué une immense indignation et un élan de solidarité avec le peuple palestinien et ses organisations de résistance. En France, le gouvernement socialiste interdisait plusieurs manifestations de soutien au peuple palestinien. Un an après, la mairie de Paris, dirigée par les socialistes, met à l'honneur le sionisme en programmant l'opération Tel-Aviv sur Seine. Notre solidarité avec le peuple palestinien nous conduit naturellement à dénoncer cet événement. Mais faut-il s'étonner de cette initiative ? Il existe et il a existé entre ces deux entités haineuses des collaborations beaucoup plus dangereuses et scandaleuses. Pour ne citer que l'exemple le plus connu et très signifiant, le gouvernement socialiste de Guy Mollet avait aidé l'entité sioniste à mettre au point l'arme atomique. Plus largement, l'Etat français apporte un soutien inconditionnel à l'Etat colonial « israélien », au risque de mettre en péril ses propres intérêts stratégiques. A travers cet « événement festif », le parti socialiste affiche sa solidarité avec les criminels sionistes de Tel-Aviv. Rien de plus normal pour un parti colonialiste et raciste. Ce parti, mais aussi toute la classe politique française, partage la même conception du monde que l'Etat « israélien ». Dénoncer Tel-Aviv sur Seine en soi ne sert à rien. C'est l'implantation durable du sionisme en tant qu'idéologie et pratique au sein des institutions qu'il faudrait dénoncer et combattre. Pour cela, l'unité des forces doit être un objectif premier pour

tous les pro-palestiniens sincères. C'est à cette seule condition que les anti-sionistes pourront inverser les rapports de forces.

Vive la résistance du peuple Palestinien.